



Rodriguez Rose-Marie, Collomb Eric

Diagnostic et intervention précoces des troubles de la sphère autistique : où en est notre canton ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 14.10.20

DSAS

Dépôt

« La situation des enfants, des adolescents et des adultes atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA) doit être améliorée ». Voilà la première phrase d'un rapport publié en 2018 par le Conseil fédéral et dans lequel, il émet des recommandations destinées aux cantons, aux prestataires et autres. Les troubles de la sphère autistique ou TSA sont des troubles envahissants du développement qui se manifestent souvent dès la petite enfance et qui persistent toute la vie.

Dans ce rapport fourni et bien documenté, le Conseil fédéral fixe trois axes d'intervention prioritaires, à savoir :

- > Le dépistage précoce et la pose de diagnostic,
- > Le conseil et la coordination,
- > L'intervention précoce.

Ces trois axes d'interventions prioritaires s'accompagnent de huit recommandations principales, détaillées dans l'annexe 1 du rapport de recherches. Il s'agit par exemple, de créer des centres de compétences en matière d'autisme, de garantir l'accès à un diagnostic précoce, d'encourager la formation d'experts en TSA, d'améliorer le soutien aux familles et de garantir l'accès à des programmes d'intervention précoce.

Comme la plupart de ces mesures ne relèvent pas des compétences de la Confédération, les priorités et recommandations formulées ci-dessus s'adressent essentiellement aux cantons qui sont invités à mettre en œuvre tout ce qui tend à améliorer le soutien apporté aux enfants, aux adolescents et aux adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme.

A partir de là et dans le but de mieux connaître l'offre actuelle du canton, ainsi que les développements et améliorations de la prise en charge à venir, nous remercions le Conseil d'Etat pour les réponses aux questions suivantes :

1. Quelle est la proportion de population atteinte de TSA dans le canton de Fribourg ? Existe-t-il des chiffres pour les enfants ? Pour les adultes ?
2. En quoi consiste le dépistage précoce et la pose de diagnostic des TSA dans le canton de Fribourg ?
3. Le canton de Fribourg dispose-t-il de structures adaptées à ces dépistages ? Si oui, sont-elles suffisantes en quantité et en qualité ? Si non, existe-t-il une collaboration avec d'autres cantons et lesquels ? Cette collaboration est-elle satisfaisante ?
4. Existe-t-il suffisamment de professionnels formés à ce type de diagnostic dans notre canton ? Sinon, quelles seraient les mesures appropriées pour palier à ce manque ?

5. Existe-t-il une liste d'attente pour le dépistage et le diagnostic précoces ? Quelle est la durée d'attente ?
 6. En quoi consistent les mesures d'intervention précoce dans le cas de TSA pour un enfant en bas âge ? de suivi après diagnostic pour un adolescent ?
 7. Dans quelle mesure le canton s'appuie-t-il sur des institutions et/ou des associations pour le conseil et le soutien aux familles concernées par les TSA ?
 8. In fine, que prévoit le canton pour améliorer la qualité et la capacité à diagnostiquer précocement les TSA, ainsi que l'intervention précoce ? Dans quel délai ?
-